Séance du Conseil d'Administration : 11 septembre 2025

## **DÉLIBÉRATION**

Le onze septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une sixième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E):

ALBERT Michelle	P	GODARD-VOISIN Delphine E MOREAU Laetitia		P	
BELZ Annick	P	GOURMAUD Catherine	Р	PHELIPEAU Brigitte	P
BILLAUDEAU Louisette	P	GOURAUD Christophe	E	SOULARD Yannick	P
BOISSINOT Christian	E	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	TONARELLI Valérie	P
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	Р	VERGNAUD Alain	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	Р		
DELAYE Jean-Jacques	E	MOISSON Jean	E		

#### Absents et excusés avec pouvoir :

M. Laurent CHANCELIER a donné pouvoir à M. Jean-Marcel GRIMAUD.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19 Nombre d'administrateurs présents : 13 Nombre d'administrateurs votants : 14

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Valérie TONARELLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N° 2025-73 DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nomenclature des actes: 5.4

La Présidente présente les décisions qu'elle a prises suite aux délégations données par le Conseil d'Administration :

DP 2025-69 RÉALISATION D'UN AUDIT DU SYSTÈME D'INFORMATION DU CIAS DU PAYS DE CHANTONNAY ET RÉDACTION D'UN CAHIER DES CHARGES	SYNAPPSE	10 980 € TTC
<b>DP 2025-70</b> ACQUISITION D'UNE ARMOIRE SURGELÉE INOX - SITE "LE TAIL FLEURI"	MOBILIER FROID	3 994,20 € TTC
DP 2025-71 REMPLACEMENT DE LA CLIMATISATION EN CUISINE - SITE "LE TAIL FLEUR!"	YP CONCEPT	3 362,29 € TTC
DP 2025-72 REMPLACEMENT D'UN DÉTECTEUR VESDA - SITE "LES GRANDS-PARENTS"	СНИВВ	9 855,57 € TTC

Le Conseil d'Administration en prend acte.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

La Présidente

Isabelle MO(NE

Le Secrétaire de séance Valérie TONARELLI

Séance du Conseil d'Administration : 11 septembre 2025

## **DÉLIBÉRATION**

Le onze septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une sixième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E):

ALBERT Michelle	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BELZ Annick	P	GOURMAUD Catherine	Р	PHELIPEAU Brigitte	P
BILLAUDEAU Louisette	Р	GOURAUD Christophe	Е	SOULARD Yannick	P
BOISSINOT Christian	E	GRIMAUD Jean-Marcel	Р	TONARELLI Valérie	P
CHAIGNEAU Denis	Р	MARTINEAU Valérie	Р	VERGNAUD Alain	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P		
DELAYE Jean-Jacques	E	MOISSON Jean	Е		

#### Absents et excusés avec pouvoir :

M. Laurent CHANCELIER a donné pouvoir à M. Jean-Marcel GRIMAUD.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19 Nombre d'administrateurs présents : 13 Nombre d'administrateurs votants : 14

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Valérie TONARELLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N°2025-74 CIAS « PAYS DE CHANTONNAY »: MOIS BLEU 2025 - TARIFS DES ANIMATIONS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision n°2023-1 du 19 janvier 2023 créant une régie de recettes pour les animations organisées par le CIAS du Pays de Chantonnay ;

Considérant la planification d'animations exceptionnelles dans le cadre du Mois Bleu de l'année 2025 organisé sur le Pays de Chantonnay par le CIAS du Pays de Chantonnay durant le mois d'octobre ;

Le Conseil d'Administration valide les tarifs suivants pour le Mois Bleu 2025 :

Action	Tarif		
Après-midi de retrouvailles	Gratuit		
Séance de cinéma	4€ par participant (à payer directement au cinéma)		
Spectacle chansons, sketches, histoires courtes	5€ par participant		

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

ond

Transmis en Préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

La Présidente Isabelle MOINET

Le Secrétaire de séance Valérie TONARELLI

Séance du Conseil d'Administration : 11 septembre 2025

## **DÉLIBÉRATION**

Le onze septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une sixième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E):

ALBERT Michelle	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BELZ Annick	P	GOURMAUD Catherine	Р	PHELIPEAU Brigitte	P
BILLAUDEAU Louisette	P	GOURAUD Christophe	E	SOULARD Yannick	P
BOISSINOT Christian	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	TONARELLI Valérie	P
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	Р	VERGNAUD Alain	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	Р		
DELAYE Jean-Jacques	E	MOISSON Jean	E		

#### Absents et excusés avec pouvoir :

M. Laurent CHANCELIER a donné pouvoir à M. Jean-Marcel GRIMAUD.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19 Nombre d'administrateurs présents : 13 Nombre d'administrateurs votants : 14

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Valérie TONARELLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N°2025-75 EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : MODIFICATIONS DE POSTES

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1;

Vu la délibération n°2024-54 du 02 avril 2024 créant un poste d'infirmier en soins généraux hors classe à temps complet à compter du 01/07/2025 ;

Vu la délibération n°2025-61 du 03 juin 20225 créant le poste d'infirmier en soins généraux à 28/semaine à compter du 01/07/2025 ;

Vu la délibération n°2023-93 du 12 décembre 2023 créant un poste d'aide-soignante de classe normale à 31h30/semaine;

Vu l'avis du Comité Social Territorial ;

Vu le tableau des effectifs ;

Considérant les mouvements du personnel :

- La démission d'une aide-soignante de classe supérieure et la démission d'une aidesoignante au 30/06/2025 pour le site EHPAD « Les Humeaux »;
- Le recrutement d'une nouvelle IDECO pour le site EHPAD « Les Erables » suite à la demande de disponibilité pour convenances personnelles de l'IDECO actuelle
- La mutation d'une aide-soignante sur le site EHPAD « Les Erables »

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'instituer
  - o Pour le site EHPAD « Les Humeaux » :
    - Suppression d'un poste d'aide-soignante de classe supérieur à temps plein au 01/09/2025;
    - Suppression d'un poste d'aide-soignante de classe normale à temps plein au 01/09/2025;
    - Suppression d'un poste d'aide-soignante à 0.5 ETP au 01/09/2025;
    - Création d'un poste d'aide-soignante à 0.8 ETP au 01/09/2025;
  - o Pour le site EHPAD « Les Érables » :
    - Suppression d'un poste d'infirmier en soins généraux à 0.8 ETP au 12/09/2025;
    - Suppression d'un poste d'infirmier en soins généraux hors classe à temps complet à compter du 12/09/2025;
    - Création d'un poste d'infirmier en soins généraux hors classe à 0.8 ETP à compter du 29/09/2025 :
    - Suppression d'un poste aide-soignante de classe normale à 0.9 ETP à compter du 24/09/2025;
    - Création d'un poste d'aide-soignant de classe supérieure à 0.9 ETP à compter du 24/09/2025;
- De modifier le tableau des effectifs ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

Le Secrétaire de séance Valérie TONAREULI

July

La Présidente Isabelle MOINET

10 lun

Séance du Conseil d'Administration : 11 septembre 2025

### **DÉLIBÉRATION**

Le onze septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une sixième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E):

ALBERT Michelle	Р	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BELZ Annick	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BILLAUDEAU Louisette	P	GOURAUD Christophe	E	SOULARD Yannick	P
BOISSINOT Christian	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	TONARELLI Valérie	P
CHAIGNEAU Denis	Р	MARTINEAU Valérie	Р	VERGNAUD Alain	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	Р		
DELAYE Jean-Jacques	E	MOISSON Jean	E		

#### Absents et excusés avec pouvoir :

M. Laurent CHANCELIER a donné pouvoir à M. Jean-Marcel GRIMAUD.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19 Nombre d'administrateurs présents : 13 Nombre d'administrateurs votants : 14

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Valérie TONARELLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N°2025-76 RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : BUDGET ANNEXE 67052 – APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFCIATIVE N°2 AU BP 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1612-11 prévoyant que « des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22;

Vu la délibération n°2025-16 du 04 mars 2025 validant la reprise du résultat 2024 et votant le budget 2025 de la section d'investissement ;

Vu la délibération n°2025-28 du 04 mars 2025 portant adoption du Budget exécutoire 2025 de la section de fonctionnement ;

Vu l'exécution budgétaire à ce jour,

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité les modifications suivantes au BP 2025 :

Intitulé des comptes	The second second	n des crédits PENSES	Variation des crédits RECETTES		
	Compte	Montant	Compte	Montant	
FONCTIONNEMENT					
Autres subventions		,	7488	+ 9 100,00 €	
Remboursement sur rémunération			6419	+ 7 600,00 €	
Prestation délivrée aux usagers			7085	+ 5 000,00 €	
Rémunération principale	64111	+ 21 700,00 €			
TOTAL FONCTIONNEMENT		+ 21 700,00 €		+ 21 700,00 €	

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

La Présidente Isabelle MOINET

olver

Le Secrétaire de séance

Valérie TONARELLI

Séance du Conseil d'Administration : 11 septembre 2025

## **DÉLIBÉRATION**

Le onze septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une sixième séance.

### Présents (P), Absents et excusés (E):

ALBERT Michelle	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BELZ Annick	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BILLAUDEAU Louisette	Р	GOURAUD Christophe	E	SOULARD Yannick	P
BOISSINOT Christian	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	TONARELLI Valérie	P
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	P	VERGNAUD Alain	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P		
DELAYE Jean-Jacques	E	MOISSON Jean	E		

#### Absents et excusés avec pouvoir :

M. Laurent CHANCELIER a donné pouvoir à M. Jean-Marcel GRIMAUD.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19 Nombre d'administrateurs présents : 13 Nombre d'administrateurs votants : 14

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Valérie TONARELLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N°2025-77 RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GRANDS-PARENTS » : BUDGET ANNEXE 67053 – APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFCIATIVE N°1 AU BP 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1612-11 prévoyant que « des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent »;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22;

Vu la délibération n°2025-19 du 04 mars 2025 validant la reprise du résultat 2024 et votant le budget 2025 de la section d'investissement ;

Vu la délibération n°2025-21 du 04 mars 2025 portant adoption du Budget exécutoire 2025 de la section de fonctionnement ;

E 1 H 1 0

Vu l'exécution budgétaire à ce jour,

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité les modifications suivantes au BP 2025 :

Intitulé des comptes	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	on des crédits ÉPENSES	Variation des crédits RECETTES				
	Compte	Montant	Compte	Montant			
FONCTIONNEMENT							
Déficit de fonctionnement reporté	002	55 000,61 €		$u_{m-1}$			
Autres prestations extérieures	6288	8 349,36 €					
Rémunération principale	64111	30 000,00 €					
CTI (titulaire)	641182	5 613,85 €					
CTI (non titulaire)	641382	5 613,85 €		= !!			
Autres matériel et outillages	61558	3 500,00 €					
Autres	61568	3 500,00 €					
Remboursement sur charges du personnel			6459	37 000,00 €			
Remboursement de frais par les budgets annexes			7087	55 000,61 €			
Forfait autonomie			7483	8 349,36 €			
Autre subvention	1		7488	11 227,70 €			
TOTAL FONCTIONNEMENT		111 577,67 €		111 577,67 €			

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

our

Transmis en Préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

Le Secrétaire de séance

La Présidente Isabelle MOINET

Valérie TONARELLI